

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RECLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement, Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires, et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 1er Mai 1867.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows: Du 29 avril, Du 30, Du 1er mai.

BULLETIN

Est-il vrai que la Prusse ait enfin compris que le sentiment général en Europe condamne ses prétentions sur le Luxembourg ?

Les Prussiens veulent garder ce qui ne leur appartient pas ; si la crainte d'une guerre sert leurs desseins, ils l'entreprendront avec l'espoir d'autres agrandissements dans l'avenir.

On écrit de Berlin que les Cabinets de Vienne, Londres et St-Petersbourg ont proposé la réunion

d'un congrès qui aurait à résoudre la question du Luxembourg. Il paraît que le gouvernement prussien fait dépendre sa décision de l'adhésion du cabinet des Tuileries à la proposition des puissances concernant la neutralisation du grand-Duché du Luxembourg.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces informations ? Les événements nous le diront : ne nous hâtons pas de préjuger le dénouement qui ne peut plus beaucoup se faire attendre.

Bien qu'ayant une inclination pacifique, la situation, selon nous, reste grave. Nous ne nous sommes pas abandonnés, à l'inquiétude lorsque se produisaient des inquiétudes irrésolues, nous garderons une réserve patriotique en présence de conjectures qui procèdent d'excellents sentiments, mais que l'événement peut démentir.

D'après un journal du soir, le gouvernement belge refuserait l'annexion au royaume du grand Duché du Luxembourg.

On assure dans les cercles bien informés, que dans l'éventualité de la guerre, le Danemark observerait la plus stricte neutralité. D'autre part, une correspondance de Londres dit que le gouvernement danois, sollicité par la Prusse, de donner une assurance de neutralité en face de prévisions d'hostilités prochaines, aurait répondu : « Nous ne désirons pas la guerre, mais le Danemark ne peut rester neutre. Les danois n'ont pas perdu le souvenir de leur griefs passés et les plaintes des frères opprimés du Sleswig retentissent toujours à leurs oreilles. »

La presse prussienne, et surtout la Gazette de Cologne ne se lassent pas de prendre à partie les Italiens, en leur reprochant leurs penchants vers la neutralité. Tant qu'ils ont servi les intérêts de la Prusse, ils ont été des héros ; à cette heure ils sont des « monstres d'ingratitude. »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 1er Mai 1867.

NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

CHAPITRE X.

LE VAPO.

Depuis que Paulo l'avait quittée, Natalie se sentait bien triste et trouvait son Eden bien solitaire. Ses chansons ne rivalisaient plus avec celles des oiseaux ; elle ne bondissait plus dans les allées comme un jeune faon.

Mais voilà précisément ce qui est affreux, intolérable ! A qui obéir, devant qui trembler, si chacun m'obéit et tremble devant moi ?

Et elle étendait les bras, et elle appelait son ami. Les jours s'écoulaient, bien lents pour Natalie, et toujours pas de nouvelles de Paulo !

« Je le déteste, répondait-elle ; les hommes sont méchants ; j'ai peur d'eux depuis qu'ils ont voulu m'assassiner. Laissez-moi dans ma solitude ; où du moins je n'ai pas à redouter leurs attentats, ou vous me gardez et me défendez, Carlo. »

« Faisons du moins, reprit-il, quelques excursions aux environs de Rome. »

« Non ; je regretterais partout mon jardin ; nulle part la nature n'est aussi belle ; ne m'arrachez pas de mon paradis. »

« Mon Dieu, s'écria Carlo désespéré, si vous êtes contente, heureuse, pourquoi donc cette tristesse ? »

« Me trouvez-vous triste ? demanda-t-elle avec une sorte de surprise. Non, Carlo, je ne le suis pas. Seulement, je rêve de temps à autre. Laissez-moi rêver. »

« Elle mourra ! » pensa Carlo ; et il réprima par un violent effort le cri de désespoir prêt à s'échapper de ses lèvres ; mais il palissait et tremblait de tous ses membres. Natalie s'en aperçut ; elle s'arracha aussitôt à son apathie, et elle s'informa avec un vif

leur indépendance ?...

Les lettres de Rome constatent qu'un grand nombre de sénateurs et de députés italiens étaient venus assister aux fêtes de Pâques. Le roi de Naples, le roi de Bavière, plusieurs princes et princesses d'Allemagne, le frère du vice-roi d'Egypte, Mustapha Pacha ont assisté à toutes les cérémonies.

On mande de Berlin, 26 avril : « lundi prochain, le roi de Prusse ouvrira en personne la session des Chambres prussiennes. On espère que le discours du trône contiendra des déclarations satisfaisantes au sujet de la question du Luxembourg. »

Une dépêche de Vienne, 27 avril, annonce que la Prusse serait disposée à évacuer le Luxembourg et à accepter la neutralisation de ce Duché sous la condition de la garantie collective des puissances signataires du traité de 1839.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Paris, 30 avril.

On lit dans le Moniteur : Lorsque les derniers incidents relatifs au Luxembourg ont fait naître certaine appréhension pour le maintien de la paix, l'armée française, par suite des réductions opérées en 1865, était tombée au-dessous de l'effectif normal.

D'un autre côté, le corps d'occupation au Mexique avait laissé en Amérique 7,000 chevaux, dont 3,000 de trait, qu'il était indispensable de remplacer. Le devoir du gouvernement a donc été de prendre des mesures de précaution, qui ont consisté à relever l'effectif des régiments, à acheter un certain nombre de chevaux, et à mettre les places fortes de la frontière en état de défense.

Les nouvelles pacifiques survenues depuis quelques jours, ont déterminé l'Empereur à donner l'ordre de ne prendre aucune mesure nouvelle afin de ne fournir à l'opinion publique aucun prétexte de s'émouvoir et de ne pas contrarier les espérances de paix.

Ainsi, le nombre de chevaux à acheter va être réduit au strict nécessaire, les soldats en congé qui allaient être rappelés seront laissés dans leurs foyers.

La note qu'on vient de lire, dit l'Étendard, est une nouvelle preuve de l'esprit de modération qui anime le gouvernement français. Ce n'est pas lui qu'on pourra jamais accuser d'avoir fait avorter, par des voies indirectes, les espérances de paix qui se sont répandues en Europe depuis quatre ou cinq jours.

L'Étendard publie un télégramme de Berlin annonçant qu'immédiatement après la clôture des Chambres, le roi accompagné de M de Bismark, doit aller à Paris visiter l'Exposition.

Voir les DERNIÈRES NOUVELLES, à la 4e page.

intérêt, avec une tendre amitié, de la cause de cette agitation. Elle était si près de lui que son souffle lui caressait la joue, que ses cheveux lui effleuraient le front.

« Mon Dieu, vous voulez donc me rendre fou, vous voulez donc me tuer ! » murmura-t-il, le cœur serré d'une horrible angoisse ; et il tomba aux pieds de Natalie. Elle le regarda tout étonnée.

« Pourquoi donc êtes-vous irrité ? demanda-t-elle ingénument ; qu'ai-je fait pour m'attirer vos injustes accusations ? »

A ces mots, subjugué par l'émotion du moment, Carlo sentit se briser les chaînes qu'il imposait à son amour, et son secret si longtemps contenu lui échappa dans un transport de passion. Il lui fallait enfin parler librement de ses douleurs ; il lui fallait exhiler ses tortures, dû Natalie le bannir à jamais d'auprès d'elle.

« Ce que vous m'avez fait ? s'écria-t-il hors de lui Dieu ! elle ne sait même pas qu'elle me fait mourir à petit feu, elle ignore que je l'aime ! »

« Comment ne le saurais-je point ? dit-elle d'un ton de reproche. M'auriez-vous sauvé la vie si vous ne m'aimiez pas, Carlo ? Et vous dites que je vous tue ! »

« Oui, répliqua-t-il résolument, oui, vous me tuez. Je me consume lentement de ce feu terrible qui court dans mes veines. Vous avez détruit ma force juvénile et fait de moi une tremblante vieille femme. N'êtes-vous pas cause que j'ai fui le monde et abandonné la carrière qui me promettait un nom et des richesses ? Ne m'avez-vous pas transformé en esclave rampant devant vous ? Ah ! c'est pour mon malheur que je vous ai connue ; vous êtes une magicienne, et moi je ne suis plus que votre esclave, gémissant dans la poussière et joyeux quand vous me touchez de votre pied ! »

Natalie écouta d'abord avec une surprise mêlée

Londres, 28 avril.

L'office Reuter publie les nouvelles suivantes : On mande de Vienne que la France a accepté la Conférence sur la base de la neutralisation du Luxembourg. D'après des avis de Paris, la Prusse aurait également accepté. Une entente est donc en perspective. La Conférence se réunira à Londres.

Londres, 29 avril.

Le Times exprime le désir que la Conférence étende son action dans le but d'assurer la paix permanente par un désarmement général.

St-Petersbourg, 29 avril.

Si les craintes de guerre se dissipent, l'Empereur Alexandre accompagnera, au mois de juin ou de juillet, l'Impératrice aux eaux de Kissingen. L'Empereur se rendra peut-être alors à Paris.

Vienne, 29 avril.

Le Débat annonce que le cabinet de Berlin a déjà répondu aux puissances médiatrices par un plein consentement au sujet de la neutralisation du Luxembourg.

Southampton, 28 avril soir.

La question de paix ou de guerre, entre l'Espagne et les républiques du Sud, est encore indécise. Au Chili, il est probable que l'administration actuelle accepterait une médiation, mais au Pérou, on craint qu'une acceptation n'amène une révolution.

Au Guatemala, l'insurrection avait été comprimée sans effusion de sang.

Florence, 28 avril, soir.

L'Italie dit que le comte Walewski a eu plusieurs entretiens avec le président du Conseil.

Le député, Charles Poëzio, vient de mourir.

Marseille, 28 avril.

Le vapeur hellénique Patria, retardé par le mauvais temps, est arrivé ce matin. Le roi des Hellènes a refusé les honneurs militaires. Il est descendu au grand-Hôtel de Marseille. S. M., après avoir assisté à l'office divin à l'église grecque, a reçu de nombreux négociants, appartenant à la nationalité grecque. S. M. repartira ce soir même pour Paris.

CORPS LÉGISLATIF

Le bruit avait couru dans la matinée que le gouvernement ferait à la Chambre une déclaration au sujet des affaires du duché du Luxembourg. Les députés étaient en très grand nombre à leurs bancs dès l'ouverture de la séance, et l'on remarquait une affluente inusitée dans les tribunes. Après la lecture du procès-verbal, M. le président Schneider a donné communication de la lettre suivante, qu'il a reçue de M. le ministre d'Etat.

« Paris, 26 avril 1867.

» Monsieur le président,

» Vous m'avez fait l'honneur de me communiquer, par votre dépêche en date d'hier, copie d'une demande d'interpellations relatives à la question du Luxembourg, et signée par MM. Jules Favre, Bethmont, Picard, Malézieux et Jules Simon.

» Le gouvernement éprouve le vif désir d'exposer

d'effroi. Puis une expression de noble fierté parut sur ses traits ; une rougeur brûlante envahit ses joues délicates, et elle bondit de son siège, le sein haletant, le regard courroucé. Elle se redressait, superbe comme une reine offensée ; le sang de ses artères s'élevait en elle. D'une voix puissante, elle bras étendu vers la porte du jardin, elle s'écria :

« Sortez, signor Carlo ; laissez-moi ; nous n'avons plus rien de commun ensemble ! »

Comme s'il revenait d'un accès de délire, Carlo, hors d'haleine, les yeux grands ouverts, regardait avec anxiété la jeune fille en courroux. Il ne savait pas lui-même ce qu'il avait dit ; il ne comprenait pas cette colère ; il n'avait pas conscience que de son amour et de son martyre. Il saisit les mains de Natalie avec une expression suppliante et la contraignit doucement à se rasseoir sur le siège de gazon devant lequel il était à genoux. Sous les regards passionnés de Carlo, elle fut prise pour la première fois d'un trouble inexplicable et d'un effroi mystérieux. Elle pâlit, ses yeux se remplirent de larmes, et, joignant les mains, elle murmura d'une voix à peine intelligible :

« Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi ! Je suis orpheline et seule au monde. Sauvez-moi de cette détresse, de cet affreux isolement. »

« N'aie pas peur, mon ange, je serai doux comme un agneau, je souffrirai avec patience, car je l'ai juré et je tiendrai parole. Permetts-moi, pour cette fois seulement, pour cette unique fois, de te dire mon amour et mes douleurs, mes extases et mes tortures. »

Il voulut lui prendre la main ; elle la retira avec un regard fier et irrité.

« Parlez, je vous écoute, » dit-elle en appuyant contre un myrte sa tête fatiguée.

Et il lui dévoila ses sentiments. Il lui raconta son passé, son indigence, puis sa liaison avec Corinne, qu'il avait abandonnée pour se consacrer exclusivement à Natalie, pour lui élever un autel dans son

aux pouvoirs publics et au pays tous les faits relatifs à la question du grand Duché.

» Si des explications immédiates avaient été possibles, il se serait exprimé de les porter à la tribune.  
 » Mais des négociations favorables, au maintien de la paix en Europe sont entamées et activement poursuivies par les grandes puissances.  
 » Cette situation diplomatique impose au gouvernement de l'Empereur la plus grande réserve; il croit donc de son devoir de ne pas assumer la responsabilité d'un débat public prématuré. (Très bien ! très bien !)

» C'est avec regret qu'en présence des émotions naturelles de l'opinion publique, il propose l'ajournement de cette discussion; mais le Corps législatif a une trop haute expérience des affaires diplomatiques pour ne pas donner son approbation à cette ligne de conduite.

» Le gouvernement est d'ailleurs, résolu à traiter cet important sujet devant la Chambre aussitôt que les circonstances le permettront. (Approbations prolongées.)

» Agréer, etc.  
 » Le Ministre d'Etat,  
 » ROUHER. »

M. Jules Favre déclare, au nom de ses collègues, qu'il prend acte des espérances et des promesses consignées dans la lettre de M. le ministre d'Etat. Ils demandent que le gouvernement ne prenne aucune résolution définitive sans avoir consulté la Chambre.

Après cet incident, la séance continue.

Revue des Journaux

SUR LA QUESTION DU LUXEMBOURG

JOURNAL DES DÉBATS.

On lit dans le Bulletin du *Journal des Débats*, sous la signature du secrétaire de la rédaction de cette feuille, M. P. David :

« L'opinion publique a d'autant plus besoin d'être rassurée que si, d'une part, il n'y a qu'une voix pour reconnaître que la Prusse a perdu, par la dissolution de la Confédération germanique, le droit d'occuper le duché du Luxembourg, tout le monde, d'autre part, n'est pas également convaincu que le maintien de cette occupation doit être considéré comme une provocation directe adressée à la France. Il y aurait là une violation manifeste du droit public, intéressant l'Europe entière, gardienne du droit; aussi est-ce très justement que les traités sur lesquels la Prusse s'appuie pour légitimer ses prétentions ont été soumis à l'examen des grandes puissances. Nous ajouterons que le territoire sur lequel la Prusse entend maintenir son droit d'occupation n'appartenant pas à la France, rien ne force absolument celle-ci à considérer, comme la regardant directement une question dont le caractère général et européen est manifesté. Est-ce ainsi que l'affaire est envisagée par le gouvernement français ? C'est ce que l'on se demande et c'est là-dessus que des explications publiques et officielles ne seront pas inutiles. »

FRANCE.

Sous ce titre « Modération et fermeté » la France s'exprime ainsi par l'organe de M. Garcin :

« La France se trouve dans la situation d'un homme qui a tout fait pour prévenir un conflit que d'autres semblent tout faire pour provoquer.

« Il est évident que cette situation nous impose de grands devoirs. Plus le sentiment public a dû être contenu par la sagesse du gouvernement, plus il éclate aujourd'hui avec une

cœur, la servir, lui obéir, mourir pour elle s'il le fallait.

« Mais vous, ajouta-t-il avec désespoir, vous ne connaissez pas l'amour terrestre. Vous n'aimez que le beau et le sublime, l'humanité en général et non pas l'individu; et vous nous faites mourir de chagrin. Ah ! Natalie, vous avez le cœur d'un ange, vous n'avez pas le cœur d'une femme. »

Elle écoutait pensive, la tête rejetée en arrière, les yeux levés vers le ciel. Elle sourit, se posa la main sur la poitrine avec une grâce inimitable et dit tout bas :

« Oh ! si, je sens battre là le cœur d'une femme; mais il dort; qui viendra l'éveiller un jour ? »

Carlo n'entendit point ces paroles. Tout plein de la passion qui le dévorait, il recommença ses plaintes, il dépeignit les souffrances et les joies amères d'un amour non partagé. Natalie devint rêveuse; ce langage résonnait à son oreille comme un chant merveilleux venu d'un monde lointain encore inconnu d'elle, mais dont la peinture la remplissait de vagues desirs et la faisait pleurer sans qu'elle sût elle-même si c'était de joie ou de douleur.

« Voilà comme je vous aime, Natalie, dit enfin Carlo. Il m'a bien fallu finir par vous l'apprendre, afin que vous cessiez de me martyriser innocemment. Soyez moins bonne et moins aimable, ou efforcez-vous de comprendre votre propre cœur et dites-moi si j'ai lieu d'espérer. »

« Pauvre Carlo ! murmura Natalie. A votre brûlante peinture de l'amour, j'ai senti que ce sentiment m'est inconnu et que vous n'êtes pas destiné à me le faire connaître. C'est un malheur, Carlo; mais qu'y faire ? Il faut bien nous y résigner. »

Il baissa la tête et soupira; ne trouvant rien à lui répondre, il se contenta de répéter à voix basse ces paroles :

« Il faut bien nous y résigner ! »

force et un ensemble irrésistible. Devant la Prusse, cachant encore ses desseins et dissimulant ses ambitions, il y avait déjà des divergences; devant la Prusse se démasquant elle-même il y a unanimité. »

« Cette condescendance même, qui froissait les susceptibilités du sentiment public, devient aujourd'hui pour le gouvernement un élément de force dans l'opinion; car sa modération ne fait que rendre plus juste sa fermeté. »

L'UNIVERS.

Voici les conclusions d'un article que M. Louis Veuillot, publié dans l'*Univers* sur les complications créées par les événements de 1866 :

« Que ne peut-on attendre et que peut-on ne pas redouter de cette Allemagne prussifiée, unifiée, militarisée, appuyée d'un côté sur les ambitions de la Russie, de l'autre sur les incurables faiblesses et les incurables ingratitude de l'Italie ? Si on laisse aller la Prusse, qui ne prévoit le sort prochain de Bade, de la Bavière, de toutes les languettes de territoire qui la séparent encore de nous ? Qui ne prévoit qu'elle voudra un jour se faire pardonner par l'Allemagne de lui avoir fait l'Italie; et qu'elle se portera l'héritière de l'Autriche dans la péninsule, comme elle se prétend aujourd'hui l'héritière de la Confédération pour le Luxembourg ? Qui ne prévoit que l'Italie, de plus en plus défaillante, est encore une fois, et plus que jamais peut-être, capable de soupirer après la pacification et le joug tudesques ? »

« Nous ne pouvons pas laisser la Prusse nous presser à la fois sur le Rhin et sur les Alpes. Nous ne pouvons pas souffrir qu'elle ait le pied dans les forteresses rhénanes, à sa ceinture les clefs du quadrilatère italien; nous ne pouvons pas attendre que la Prusse devienne la tête dominante; la Prusse aspire à tout cela, et la prolongation de la paix n'est plus qu'une question de stratégie. »

Pour extrait : A. Layton.

EXTRAITS DES JOURNAUX ALLEMANDS

Gazette nationale.

Condition d'une paix durable entre la France et l'Allemagne. — Nous reconnaissons tous, volontiers, la bravoure, le patriotisme, les élans magnanimes, admirables, le génie du peuple français; mais la France doit cesser de prétendre à régler les destinées de l'Europe. Ce ne sont plus les Etats, mais les peuples, qui doivent, désormais, se faire équilibre....

Il nous semble indigne d'une presse véritablement éclairée et patriotique de prêcher la guerre entre deux peuples aussi bien faits que le peuple français et le peuple allemand pour entretenir des relations pacifiques. La guerre n'enfante que le despotisme et l'appauvrissement....

Le tapage guerrier de certains journaux ne fait que nuire au prestige de la France; il provoque, en deçà comme au delà du Mein, le sentiment national allemand, et accélère, au lieu de l'arrêter, le mouvement de l'unité germanique....

Disons, une fois pour toutes, à nos voisins d'au delà des Vosges que nous voudrions vivre avec eux dans une paix et une amitié éternelles, — à une seule condition : c'est qu'ils respectent notre dignité et notre territoire, comme nous respectons les leurs....

Gazette de la Croix.

Motifs imputés aux préparatifs militaires faits de l'autre côté du Rhin. — Les armements de la France deviennent tous les jours plus considérables, au dire unanime des dépêches télégraphiques et des correspondances originales de Paris. Le matériel de guerre est transporté du midi vers le nord, pour y servir à l'armement des forteresses, notamment de Metz.

Si nous considérons que la France fait ses préparatifs sans attendre la fin de l'Exposition parisienne,

— Et pourquoi serait-ce impossible ? dit-elle presque gaiement, avec cette innocence enfantine qui ne comprend même point les souffrances qu'elle causait à Carlo. Nous nous aimons mutuellement, mais d'une affection différente. Que chacun de nous conserve sa façon d'aimer, et tout peut encore aller bien.

— Oui, tout ira bien, s'écria Carlo électrisé. Quoique vous ne puissiez pas répondre à mon amour, je puis, moi, vous consacrer ma vie, et je le ferai. Il existe dans mon cher pays de Naples un bien bel usage : les fiancés se donnent mutuellement un vapo, c'est-à-dire un gardien et un défendeur qui les suit partout, qui veille à leur porte, qui prévient ou repousse toute tentative d'assassinat, tout dessein hostile. Natalie, permettez-vous que je sois votre vapo ?

— Oui, répondit-elle en souriant et en lui tendant une main qu'il baisa et humecta d'une larme brûlante.

— Je jure d'être partout à vos côtés, de ne jamais vous perdre de vue. En cas de danger, appelez-moi; je serai là jour et nuit, je coucherai à votre porte, et le crime ne la franchira jamais tant que j'aurai des bras et un bon poignard. En m'acceptant pour vapo, vous m'avez donné le droit de mourir pour vous à l'occasion, et c'est encore là un bonheur, Natalie !

A ces mots il se releva, et, incapable de contenir plus longtemps ses larmes, il s'enfuit dans les allées les plus obscures du jardin. Natalie le suivit des yeux avec un sourire triste.

Pauvre Carlo ! murmura-t-elle, mais bien plus malheureuse Natalie ! Il aime au moins, lui !

(La suite au prochain numéro.)

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 382<sup>e</sup> livraison.

Texte. — Voyage dans le pays de Galles, par M. Alfred Erny. (1862. — Texte et dessins inédits.)

et sans qu'aucun armement se soit effectué en Prusse, nous sommes en droit de chercher ailleurs que dans l'incident du Luxembourg le motif vrai qui la fait agir.

Depuis la paix de Prague, Luxembourg aux mains de la Prusse n'était point un danger pour la France, — et ce danger se produirait inopinément ? La situation intérieure, en France, pousse à la guerre, dérivatif qui doit donner aux passions soulevées champ libre pour se mouvoir.

Si la Prusse évacuait aujourd'hui Luxembourg, parce que tel est le bon plaisir de la France, on lui demanderait demain, pour le même motif, à retirer ses troupes de Mayence.

Gazette générale de l'Allemagne du Nord.

Le statu quo militaire en Prusse et le statu quo politique à Luxembourg. — Une mobilisation de l'armée à l'ordinaire pour avant-coureurs certaines mesures dont jusqu'ici nous ne voyons trace aucune. La première de ces mesures consisterait dans l'exportation prohibée de chevaux; mais bien que la France, si l'on ajoute foi aux nouvelles, effectuée des achats considérables pour fournir sa cavalerie, une défense d'exportation n'a point été publiée en Prusse.

Quant à la valeur des propositions faites par les signataires des traités de 1839, en vue de régler la question du Luxembourg, il n'y a point là étoffe à discussion, tant que l'on n'est pas plus exactement renseigné.

Un point bien établi, c'est que la Prusse ne renonce aucunement à son droit de tenir garnison dans Luxembourg, pas plus qu'elle ne veut, en renonçant aux traités conclus avec la Hollande, aplanir les obstacles qui s'opposent à l'acquisition du Luxembourg par une puissance étrangère.

Correspondance provinciale

(organe officieux).

La Prusse n'arme pas. — Le bruit de prétendues mesures militaires prises par le gouvernement prussien à propos de l'affaire du Luxembourg manquent de tout fondement, ainsi que nous pouvons l'affirmer de la façon la plus positive. Malgré les nouvelles de préparatifs militaires motivés, ce semble, en France, par l'affaire en question, le gouvernement prussien n'a pas cru, jusqu'ici, devoir, de son côté, faire aucune démarche qui put se trouver en désaccord avec l'espérance du maintien des relations pacifiques avec le gouvernement français.

Gazette de Bavière (organe officiel).

A la presse française. — Il est curieux de voir avec quelle obstination les journaux de France dénaturent les choses dans cette question du Luxembourg. Ils se plaignent que le discours du roi de Prusse, en parlant de la paix, ne dise mot des sacrifices à faire pour la conserver. Mais tandis qu'ils demandent des sacrifices à l'Allemagne, la pensée ne leur vient pas qu'il serait bien plus aisé à la France de dissiper toute éventualité de guerre. La France n'a aucun sacrifice à s'imposer : elle n'a qu'à ne point entendre la main vers ce qui ne lui appartient pas.

Puisqu'il faut cependant parler de sacrifices, un peuple peut en faire sans doute pour conserver la paix; mais lui en demander qui créeraient pour lui une éternelle menace, n'est-ce pas folie ?

Ainsi se présentent les choses dans le cas actuel. Il est clair, en effet, que la France ne se contenterait pas du Luxembourg, qu'une fois maîtresse de cette position stratégique, elle en profiterait pour nous mettre, au moment opportun, le pistolet sur la gorge, et nous demander, toujours pour le maintien de la paix, de plus grands sacrifices encore, et nous serions bien moins alors qu'aujourd'hui en état de repousser ces demandes. Principis obsta.

Gazette d'Augsbourg.

Rôle important de Luxembourg dans le système défensif de l'Allemagne. — Nous devrions reprendre de trop haut, et tomber dans trop de redites, si nous voulons établir, une fois de plus, qu'achevé et centralisé comme il l'est, le système défensif de la France l'emporte de beaucoup sur celui de l'Allemagne. Nous voulons seulement établir que notre position du sud-ouest, entre Mayence et Bâle, laisse à désirer au point de compromettre à l'extrême la sécurité de toute notre frontière occidentale. Même en conservant Luxembourg, nous ne pourrions, au-dessous de Mayence, donner la force défensive voulue à notre ligne de l'ouest. La France au point de vue stratégique, conservera toujours sur nous l'avantage d'une position agressive. Dans ces circonstances actuelles, la cession du Luxembourg serait l'abandon même de toute ligne de défense en général. Il ne nous resterait plus qu'à faire appel à la magnanimité, à l'esprit pacifique du peuple le plus remuant de l'Europe.

Pour extrait : A. Layton.

LE LUXEMBOURG

ET LES TRAITÉS DE 1815.

Il ne faut laisser sur pied aucune des arguties dilatoires de M. de Bismark. Les journaux qu'il inspire et patronne osent invoquer les traités de 1815, comme si, l'an dernier, le violent ministre ne les avait pas déchirés à coups de sabre, comme si, cette année, il ne les lâcherait pas à coup de canif ! Eh bien ! ces traités à la main, nous allons établir que la Prusse n'a jamais eu aucune espèce de droit sur ce Luxembourg.

Par l'article 3 de la convention du 31 mai 1815, le roi des Pays-Bas reçoit le territoire du Luxembourg érigé en grand-duché, « pour être possédé à perpétuité par lui et ses successeurs en toute propriété et souveraineté. » Cette affectation est confirmée par l'acte final du 3 juin de la même année.

Vient ensuite le traité de 1816, dont excipe plus spécialement le Cabinet de Berlin. Dans l'article 1<sup>er</sup>, il est dit que « le roi des Pays-Bas, grand-duc du Luxembourg, possédera le duché de Luxembourg pour lui, ses descendants et successeurs en pleine propriété et souveraineté. » Voilà ce qui concerne le ter-

ritoire. Quant au droit militaire, l'article 4 stipule que « la forteresse de Luxembourg sera considérée comme forteresse de la Confédération germanique. »

Or, la Confédération germanique n'existe plus, et cela du fait de la Prusse. Par conséquent, le roi des Pays-Bas rentre exclusivement dans son droit antérieur, supérieur, inéluctable de possession directe et libre. Nier cela, ou le contester seulement, c'est prétendre faire voir aux gens, en plein midi, des étoiles.

Pour extrait : A. Layton.

LA FRONTIÈRE DE L'EST.

Voici ce qu'écrivait Chateaubriant au lendemain des « odieux traités » de 1815 :

« Nous avons été dépouillés de nos colonies notre vieux sol même n'a pas été respecté. Landan détaché de la France, Huningue rasé, ouvrent une large brèche dans nos frontières. Un combat malheureux à nos armes suffirait pour amener l'ennemi sous les murs de Paris. Paris tombé, l'expérience a prouvé que la France tombe. Ainsi il est vrai de dire que notre indépendance nationale est livrée à la chance d'une seule bataille et à une guerre de huit jours. »

Nous n'en croyons rien, pas plus que nous n'admettons que, dans les événements militaires ou révolutionnaires de l'avenir, la folie ou l'infortune de Paris puisse entraîner la chute ou la soumission de la France. Le temps nous manque pour nous expliquer à cet égard. Constatons seulement, avec l'illustre écrivain, qu'une armée ennemie peut entrer en France par cette « large brèche » que les alliés ont pratiquée dans notre frontière de l'Est, et qui a Luxembourg pour centre d'approvisionnement et de stratégie. Quand la Confédération germanique existait, Luxembourg était une caserne; maintenant que la Prusse est seule maîtresse du pays rhénan, c'est un bastion. Nous ne voulons pas y voir une couleuvrine braquée contre la France. Nous ne le voulons pas !...

« M. de Bismark vent la paix ! La Prusse n'a jamais songé à armer ! Les ennemis seuls l'accusent de projets ambitieux ! » Voilà ce qu'on dit à Berlin. Il nous vient de Londres une nouvelle qui semble ne concorder nullement avec ces affirmations pacifiques. « L'attaché militaire prussien à Londres, dit le *Globe*, du 25 avril, est rappelé, et part aujourd'hui pour Berlin. On donne pour motif à son rappel que l'armée prussienne doit être mobilisée la semaine prochaine. »

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance de Londres : « La question luxembourgeoise, par la possibilité d'un sanglant conflit entre l'empire français et la Prusse, commence à préoccuper sérieusement l'opinion publique. Il ne nous est pas permis de nous renfermer dans un égoïsme indifférent. Les prétentions orgueilleuses de la Prusse sont l'objet d'un blâme général tandis qu'au contraire les sympathies se manifestent pour la modération de la France. Nous n'avons aucun intérêt à voir la France humiliée ou affaiblie, car elle a déjà été ou peut être une alliée très utile pour la Grande-Bretagne. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

— Le jardin réservé de l'Exposition a été inauguré dimanche 28 avril.

— L'ouverture de la section du chemin de fer entre Vendôme et Tours aura lieu, assurément, le 15 juin prochain.

— Les lettres de Rome du 24 avril, constatent qu'un grand nombre de sénateurs et de députés italiens étaient venus assister aux fêtes. Ils étaient repartis le 23 après le spectacle des girandoles. Les ex-rois de Bavière et de Naples, plusieurs princes et princesses d'Allemagne, le frère du vice-roi d'Egypte, Mustapha-Pacha, ont assisté à toutes les cérémonies.

« Ces jours derniers dit la même lettre, un missionnaire français prêchait au Colysée devant une nombreuse réunion de zouaves pontificaux et d'étrangers, lorsqu'un homme placé derrière la chaire s'est mis à crier : « Ne croyez pas à ce bouffon. » L'interrompteur était un espagnol qui prit immédiatement la fuite, mais il fut rejoint par les zouaves, et avant d'être conduit en prison il reçut quelques coups de pied et plusieurs soufflets. On dit que cet homme est fou. »

— On annonce positivement la démission de M. Mellon-Jolly, archevêque de Sens. Comme autre nouvelle ecclésiastique, nous apprenons que Mgr Darboy se rendra à Rome

à l'occasion du centenaire de Saint Pierre, le 29 juin prochain.

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs un arrêté de M. le préfet de police au sujet de la vente du poisson d'eau douce. A compter du 1er mai, toute expédition dirigée sur Paris devra être accompagnée d'un certificat du propriétaire, légalisé par la mairie locale et attestant que la marchandise provient de viviers et réservoirs. A défaut de quoi, le poisson sera confisqué et vendu au profit des hospices, cette mesure s'applique également à la vente de l'écrevisse. Elle est motivée par le frai et durera jusqu'au 1er juillet.

Pour extrait : A. Layton.

Exposition Universelle

N° 6

GALERIE FRANÇAISE DES BEAUX-ARTS.

Dans le solennel concours ouvert entre les artistes de toutes les nations on sait qu'il ne pourrait être question que des ouvrages composés et exécutés depuis l'Exposition de 1855. Cette condition explique l'absence dans les galeries parfaitement disposées du palais du Champ-de-Mars, d'un grand nombre d'œuvres, d'art qui ont valu à leurs auteurs les applaudissements, la faveur du public, et les plus honorables récompenses. Un choix intelligent a été fait dans les productions exposées depuis dix ans. On a mis, en même temps à contribution les châteaux impériaux, le musée du Luxembourg, les musées des départements, les églises. L'exposition de l'école française a une importance qui n'échappe aux regards de personne. Malgré la diversité des systèmes, elle se maintient au premier rang et prouve de nouveau qu'elle est digne de diriger le grand mouvement artistique auquel obéit le monde entier. A elle donc la première place dans notre revue.

Ce n'est plus le moment de se livrer à un examen critique. Tous ces ouvrages sont aujourd'hui adoptés, mais il est bon de rappeler les noms de leurs auteurs. Ce sera, pour ceux-ci, un éternel honneur d'avoir été désignés à l'occasion de cette grande lutte, comme les champions de la France. Dans cet aperçu rapide, chaque ville de notre pays retrouvera les noms de ses enfants, aujourd'hui inscrits dans les tables de l'histoire de l'art contemporain.

Le grand salon est orné de deux beaux portraits de l'Empereur, l'un peint par Hippolyte Flandrin et qui a été donné au nouveau tribunal de commerce de Paris; l'autre, par Alexandre Cabanel, puis de ce charmant buste de l'Impératrice que Winterhalter exécuta en 1864.

Les tableaux militaires ne sont pas très nombreux, cependant on a trouvé moyen de rassembler quelques pages importantes qui obtiennent des succès aussi grands que mérités, ce sont : La prise de la tour de Malakoff, la gorge de Malakoff, par Alphonse Yvon; la bataille de l'Alma, par M. Pils; la bataille de Solferino, par M. Baucé; un épisode de la bataille de Solferino; Cambronne à Waterloo, par M. Armand Damaresy; un épisode de la retraite de Russie, de Joseph Beaume, les trois tableaux si intéressants de Protais, le matin, avant l'attaque. — Le soir après le combat, les vainqueurs, retour au camp; le général Canrobert, visitant la tranchée de Sébastopol, de Jules Rigo; Napoléon la veille de la bataille d'Austerlitz, par Jean Gigoux, etc., etc.

Le passage est dignement représenté par une foule de toiles aux aspects les plus variés, annonçant toutes, une vive intelligence, d'originales traductions des impressions fournies par le spectacle de la nature. Je n'ai que le choix parmi ces artistes dont quelques-uns sont déjà des maîtres. Ce sont : MM. Théodore Rousseau, — il y a huit tableaux de ce peintre, — Corot, — il y en a sept; — Daubigny, Dupré, Paul Huet, Anastasi, Troyon, Justin Ouvrié, Adolphe Appian, François, Balfournier, Fromentin, le peintre des sites de l'Orient, Léon Belly, Thuillier, Leleux, Berchère, Edouard Cibot, Veyrassepi, Benouville, Cabat, Jules Dupré, Alfred de Curzon, etc., etc.

Les tableaux de genre sont en majorité. Nous retrouvons, dans les galeries, ceux de Baron; les originales peintures d'Hamon; une douzaine des meilleures productions de Meissonier; deux charmantes toiles d'Ernest Aubert, Réverie, Jeunesse; d'autres de Dargelas; de Pairois, l'heureux historien de Jeanne d'Arc; de Charles Marchal, qui a rappelé avec bonheur les mœurs et les coutumes de l'Alsace; de Vetter; d'Alexandre Couderc; de Charles Chaplin; de Brilloin; d'Edouard Frère; d'Hillemacher; de Charles Comte; de Théophile Gide; d'Eugène Fichel; les merveilleuses natures mortes des Blaise Desgoffes; les scènes curieuses rendues par Biard qui a obtenu tant de succès populaires; celles de Jules Breton, qui accompagnent dix toiles parmi lesquelles on distingue la bénédiction des Blés, le rappel des Glaneuses.

La grande peinture, la peinture dite historique, offre une foule de noms et d'œuvres recommandables. M. Robert Fleury, avec son Charles Quint au monastère de Saint-Just; son jeune fils, Tony, avec cette toile de Farsovie le 8 avril 1861; qui produit cette toile de Farsovie le 8 avril 1861; M. Emile Lévy, et quatre de ses meilleures compositions; Emile Bin, l'énergique, soutient des souvenirs de l'antiquité; M. Ange Tissier, avec son grand tableau, le prince-président, rendant la liberté à Abd-el-Kader.

Les sujets religieux n'ont point été oubliés, mais ils occupent peu de place. Je pourrais cependant citer le Christ marchant sur la mer, de Jalabert; la mort

de la Vierge, de Lazerges; le Lévié d'Ephraïm, de Seller; la mort de Jésus-Christ sur le Calvaire; la trahison de Judas, d'Hippolyte Flandrin; le Job, de Laemlin; l'Adoration des Mages, de Brune; la Vierge assise entre Saint Joseph et Saint Siméon, de Jollivet, etc., etc.

L'exposition de M. Gérôme est l'une des plus complètes de celles que l'on a pu former dans les galeries du palais du Champ-de-Mars. Elle se compose de douze à quatorze toiles parmi lesquelles on distingue les gladiateurs, Phryné devant le tribunal, les deux augures, Rembrandt, Molière et Louis XIV, etc., etc. Celle de feu Hippolyte Bellangé est presque aussi importante. Il y a dix tableaux de Bouquereau, quatre de Schmetz, etc. etc.

Parmi les artistes qui se recommandent encore à l'attention, je dois citer Antigna, Courbet, dont quatre toiles attestent l'heureuse transformation; François Millet, dont on a exposé neuf des toiles les plus singulières, mais toutes pleines de sentiment; Bonnat, Gustave Moreau, avec ses peintures archéologiques; Alexandre Cabanel avec la naissance de Vénus, la Nymphé enlevée par une faune, etc. etc.

La peuvent se revoir aussi, avant d'être séparées pour bien longtemps peut-être et éloignées des regards les principales œuvres de Mme Henriette Browne; celles d'Auguste Hébert, de Rosa Bonheur, dont on remarque, avec chagrin l'éloignement des expositions annuelles.

Parmi les peintres de marine, je suis heureux d'inscrire les noms de Felix Ziem, de Gudin, d'Eugène Le-poittevin; parmi les lithographes ceux de soulange Teissier, de Moulleron, J'Achille et Eugène Glaize, de Jules Arnoult; parmi les graveurs, d'Henriquel Dupont, d'Achille Devéria et Edouard Lièvre, de Jacquemard, des frères Varin, de Gaillard, Carey, François; et les graveurs à l'eau-forte, Maxime, Lallane, Alexandre de Bar, Flameng, Jacques de Martial surtout l'habile et fécond historien du vieux Paris.

Mlle Cécile Bassard, M. Panot, Mlle Monvoisin, Mlle Eugénie Morin, Mlle de Bourges, M. Maxime David, Mlle Deharme, Mlle Camille Isbert, Mlle Mathilde Le-hault, forment la petite troupe des miniaturistes. Que de charmantes figures ont été reproduites par ces peintres habiles qui luttent avec tant de courage et de bonheur contre les brutales traductions de la photographie.

Les œuvres de la sculpture ornent le jardin central, les salles, quelques parties du parc. C'est dans ce dernier que l'on a placé le groupe imposant de M. Louis Rochet: Charlemagne à cheval précédé de deux écuyers, et la statue équestre de Don-Pédro qui fait partie du monument élevé à Rio-Janeiro.

Çà et là se dressent les marbres ou les bronzes de Carpeaux d'Iselin, de Guméry; les sept représentations de Napoléon 1er par Guillaume; La Neyssia et la Psyché d'Aizelin; le Narcisse le Saint Jean enfant, le chanteur florentin, la Vierge et l'Enfant Jésus, de Paul Dubois; l'Ariane d'Aimé Millet; le joueur à la toupie, de Léon Perrey; la Deidamie d'Elias Robert; le Marius à Carthage de Victor Vilain; les magnifiques bas-reliefs de Triqueti.

Cet ensemble fait honneur à une nation. Il est d'autant plus remarquable qu'il est en grande partie le résultat des efforts de la génération qui s'élève.

Dans le nombre des artistes en tout genres dont j'ai rappelé les noms et les travaux, il y a des maîtres, des hommes murexperimentés, mais les jeunes gens sont en majorité. Ils ont signalé leur entrée dans la carrière par des succès, des qualités réelles, solides, par une originalité intelligente et toujours de bon goût. C'est sur eux que repose le succès de l'avenir et en présence de leurs ouvrages, on peut être certain qu'il est assuré. CH. D'ARGÈ.

Bulletin Agricole

Le moment convient. Propriétaires et fermiers, forestiers et vigneron, vous aussi, instituteurs à qui le mois de mai fait des loisirs peu profitables, prenez le train de plaisir et de courbature, allez visiter l'Exposition universelle. Tâchez seulement qu'au lieu de trois jours la compagnie de chemin de fer vous en accorde huit ou dix. Votre bourse en pâtira, mais combien de curieuses satisfactions, et que de récits en rentrant au village !...

Le champ est semé, la vigne taillée, la tâche faite sur la rente vicinale: on a du temps devant soi. Juin venu, besogne obligée. On mène peu de grain au marché, bien que le prix soit sortable. C'est qu'il y en a moins en réserve que me disaient les messieurs de Paris, lesquels en savent long sur les choses agricoles. Du reste, plus de crainte à avoir quant aux approvisionnements, ni quant à l'élevation abusive des mercuriales. Tout porte à croire que le blé restera, d'ici à la moisson, dans les cours actuels, sauf que Saint-Médard ne vienne pas reprendre les méchancetés de la lunerousse.

A Paris, la semaine s'est passée sans variation sensible, toutefois avec plus de penchant à hausser qu'à rétrograder. Les farines disponibles de commerce font de 76 à 77 fr. (les 157 kil.). Le stock, dans les minoteries, va diminuant, et l'on n'a plus guère à compter, d'après l'avancement de la saison, sur les grains exotiques. Cependant quelques arrivages, même assez forts, sont signalés à Marseille. Ce sont les commandes faites il y a deux mois qui se réalisent tardivement, empêchées qu'elles ont été par l'intempérie maritime. L'An-

gleterre recommence à nous emprunter de la marchandise. Elle aussi n'était donc pas si largement pourvue que le prétendaient certains journalistes.

En même temps qu'ils embarquent notre froment à Nantes, à Calais, à Dunkerque, les agents anglais fréquentent libéralement nos marchés aux bestiaux. Regain d'épizootie. Il en résulterait de la hausse à Sceaux et à Poissy, sans l'abondance obstinée des apports. Cette semaine, 4,000 bœufs et 27,000 moutons sur les deux places. La vente s'est opérée facilement, les prix conservés, mais pas d'avantage. Il a été amené jeudi, à la Chapelle 3,328 porcs, qui ont trouvé acheteurs au corps moyen de 1.40 (le kilogramme). Un joli denier, n'est-ce pas, si l'on songe au peu de dépense et de soins que réclame l'utile compagnon de Saint-Antoine ?...

Du marché aux huiles, nous dirons que les cours restent fermes, par suite de la mauvaise floraison des colzas. Le disponible se cote de 93.50 à 94 (les 100 kil.).

Rien à signaler quant aux sucres. Le brut indigène est demandé à 53 et offert à 54 (les 100 kil.). Raffinés de 127 à 128 disponible.

Si l'on écoutait les vigneron, il n'y aurait quasi ni feuille ni bourgeons dans les ceps. C'est qu'il y a du vin, vieux ou nouveau, dans les celliers et dans les caves. La vérité est que l'appareil est moins honne que précédemment; mais si tout le fruit indiqué venait à bien, on pourrait encore l'hiver prochain, boire à l'heure et non à la pinte. Toujours est-il que les prix sont fortement tenus dans les pays de production et sur la place de Paris.

Bonne situation également pour les alcools et les eaux-de-vie. Voici une remarque à signaler aux détracteurs du temps présent. D'après les tableaux officiels, la consommation des spiritueux a sensiblement diminué en 1866, tandis que celle du vin s'est développée dans une proportion considérable. Vu que c'est surtout le travailleur rural ou citadin qui, faute de vin chez lui, boit ailleurs de l'eau-de-vie plus ou moins poivrée et malfaisante, il faut conclure de l'observation que ce même travailleur sacrifie la distraction du cabaret aux satisfactions de la famille. Quelques personnes s'en étonneront, et ce sera à tort. Lorsqu'un ouvrier a un ménage abrité du besoin, il s'y plaît. Après avoir acheté du vin à la bouteille pour le consommer avec la femme et les enfants, il s'arrange pour avoir un petit fût en cave. Autant de pris sur le café ou l'auberge, les cartes ou le billard !...

Pour extrait : A. Layton.

Vins.

(Extrait du Moniteur Viticole.)

Boenhemie Saint-Pierre (le d'Oléron). 24 avril. Les vins rouges de ce pays sont bons et maintiennent leur prix, qui sont toujours de 100 fr. pour le tonneau de vin rouge et de 40 à 43 fr. pour le tonneau de vin blanc, pris chez le propriétaire, tiré au clair dans les fûts du négociant. Rendus sous vergue, il y a toujours de 15 à 20 fr. d'augmentation.

Castellau, Rivière-Basse (H.-Pyrénées). 23 avril. Vins de 1866 de 43 à 52 fr. les 300 litres; 1865 de 90 à 100 fr. Futaillies en châtaigner (capacité 300 litres) dans le prix de 8 à 9 fr.

Gouhenans (Haute-Saône). 24 avril. Voici les cours des vins de notre localité: Vins du canton de Beaufontaine, récolte 1865, 90 à 100 fr. la pièce de 200 litres. Vins du canton d'Etienne-Septième, 80 à 85 fr. les 200 litres. Vins des mêmes cantons, 1866, de 20 à 40 fr. les 200 litres; de plaine 16 à 20 fr.

Libourne (Gironde), 25 avril. Voici les prix des vins aux vignobles: Vins rouges 1866: Saint-Denis, Lussac et petites côtes, de 220 à 240 fr.; bonnes Palus, 240 à 260 fr.; Saint-Loube, Sainte-Eulalie d'Ambarès, etc., de 250 à 300 fr.; côtes Castillon, Saint-Genès, Saint-Magne, etc., 250 à 330 fr.; Montagne, Puyseguin, Parsac, etc., 250 à 325 fr.; Montferand, Quaryies, Bassins, etc., de 270 à 325 fr.; Fronsac et Bourg (1er côtes), 350 à 400 fr.; idem (bonnes côtes), 270 à 300 fr.; côtes Quinsac, Cambances, etc., 270 à 325 fr.; Néac, 300 à 400 fr.; Saint-Hippolyte, Saint-Laurent, Saint-Etienne de Lisse, etc., 350 à 400 fr.; Sables Saint-Emilion, 400 à 500 fr.; Saint-Christophe-Saint-Emilion, 400 à 500 fr.; Saint-Emilion (1er crus), 800 à 900 fr.; dito (bon paysans), 500 fr.; Pomerol (1er et 2e crus), 600 à 800 fr.; dito (bons paysans), 400 à 500 fr.; le tonneau de 4 barriques bordelaises de 225 à 228 litres chacune, logement compris.

Nîmes (Gard), 25 avril. Vins de couleur pour coupages: Saint-Gilles, 22 à 24 fr. l'hectol. nu, pris sur place. Costières et Vauvert, de 24 à 28 fr. l'hectol. dito. Narbonne, de 25 à 30 fr. dito. Roussillon, de 35 à 38 fr. dito.

Nuits (Côte-d'Or), 25 avril. Pas de prix pour les 1866. Fins ou ordinaires, toujours complètement délaissés, à n'importe quel prix: on n'en veut point, pour abréger.

Reussan (Gard), 25 avril. Ce pays, très-bien situé entre Saint-Gilles et Lédolan, possède d'importants vignobles sur des coteaux caillouteux qui donnent des vins excellents pour le commerce, supportant très-bien le transport et la chaleur de l'été.

Les prix s'établissent, futaillie, commission et port en gare non compris, comme suit: Vin nouveau: 1er choix, forte couleur, 16 60 à 17 fr. l'hectolitre; 2e choix, 14 à 15 fr. dito; 3e choix, 12 à 13 fr. dito.

Sancerre (Cher), 25 avril. Les vins de 1866 se sont assez bien clarifiés et se sont très-bien soutenus. Quoiqu'il en soit, la qualité laisse un peu à désirer. Le prix de ces vins est toujours le même. Quelques celliers ont été vendus pour le commerce de 30 à 35 fr. les deux hectol. logés, premier choix. Les vins en cave se vendent de 15 à 20 fr. les deux hectol. nus. Le prix des vins de 1865 se maintient toujours le même. On en trouve à vendre dans quelques celliers de 60 à 80 fr. les deux hectol. La clientèle bourgeoise en achète quelques pièces de 110 à 120 fr. les deux hectol. Le

commerce peut en avoir de 100 à 110 fr., première qualité. La futaillie neuve vaut 11 fr.; la vieille de 8 à 9 fr.; de la contenance de deux hectol.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES. It lists dates from 5th to 8th and corresponding events like 'Pie pape', 's J. d. la p. l.', 's Théodard', 'Ap. de s Mic.' and fairs like 'Pern; Latronquière, Marcellac, Loubressac, Dégagnac, Labastide-Murat, St-Projet, Eugagnac, Bédrier, Frays-sinet.', 'St-P.-Labouffie, Lacapelle-Marival, Goudou, Payrac.'

S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction Publique a bien voulu, sur la proposition de M. le Préfet du Lot, accorder aux communes d'Albas, du Boulvè et de Sérignac une collection de livres destinés à être placés dans la bibliothèque scolaire établie dans chaque école publique.

Un Concours pour la distribution de primes de dressage, aura lieu à Alençon, le Jeudi, 27 juin 1867, sur le Champ-de-Foire, pour chevaux hongres et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 et 5 ans, montés, attelés seuls ou à deux et aptes à faire des chevaux de luxe ou d'officiers de cavalerie. Une allocation de 12,000 francs, dont 10,000 francs donnés par l'administration de Haras, et 2,000 francs par le département de l'Orne, est attribuée à ce Concours.

Les engagements seront reçus jusqu'au 15 juin; ils devront être adressés à M. le Préfet de l'Orne.

Jeudi dernier, au Lycée de Cahors, trois maçons étaient occupés à blanchir la Salle du Réfectoire, lorsque tout-à-coup l'échaffaudage qui les supportait, élevé à 7 mètres environ du sol, se brisa sous leur poids et les entraîna.

Dans cette chute, Gaubert a le bras gauche fracturé, la main droite et le visage blessés; Laparra reçoit de fortes contusions et Delheil en est quitte pour la peur. Les soins les plus pressés ont été prodigués à ces malheureux. On espère qu'ils pourront bientôt reprendre leur travail. Que cet accident serve de leçon. La prudence éviterait bien des malheurs de ce genre.

On nous écrit de Salviac:

Le temps est toujours variable et marqué par des alternatives de pluie et de sécheresse qui impriment à la végétation une marche lente et peu active. On se plaint, de l'état des céréales d'hiver, qui sont jaunes et peu touffues, et envahies par les mauvaises herbes. Les limaces, les escargots, abondent dans les champs et dans les vignes. Il y a beaucoup à faire dans nos campagnes pour soustraire les prochaines récoltes aux ennemis qui nous les disputent et aux intempéries qui en entravent la croissance.

Le retard de trois heures éprouvé samedi soir par le courrier de Paris provenait d'un embarras de la voie qui a suspendu la marche du train aux environs de la station de la Coquille.

L'embarras de la voie a été causé par le déraillement d'un train de marchandises.

Il ne nous est signalé aucun accident à l'occasion du déraillement dont il s'agit.

Théâtre

DIRECTION DE M. GÉRARD DE BEER.

Dimanche 2 mai 1867.

- Au bénéfice de M. Charles, grand premier comique en tous genres, et premier trial. Tramb-al-ca-zar, opérette en un acte, musique d'offenbach. La consigne est de ronfler, comédie vaudeville en un acte. Le témoin giblon, chansonnette comique chantée par M. Charles. L'homme n'est pas parfait, tableau populaire en un acte. La dernière idole, drame comédie en un acte.

Les bureaux s'ouvriront à 7 1/2. On commencera à 8 heures très-précises.

Un nouveau moyen est appliqué depuis peu de temps, dans l'industrie, pour conserver le poisson frais, et lui faire parcourir de grandes distances sans qu'il puisse se gâter.

On avait observé que les poissons s'engourdissaient dans les temps froids; plusieurs espèces s'enfonçaient la tête dans la vase, la queue élevée, et restaient ainsi immobiles pendant toute la durée de l'abaissement de la température.

De la est venue l'idée d'envelopper le poisson,

au sortir de l'eau, d'une couche épaisse de glaise molle, saturée de sel et d'eau. Ainsi préparé, il arrive vivant, même après un long voyage. On le dépose dans une glacière et on le retrouve, après des mois entiers, aussi frais qu'au moment où on l'y avait placé.

Si l'espèce est vivace, le poisson est encore vivant, et, en le mettant dans un baquet d'eau, on le voit peu à peu se dégoûter et renaître.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

*Naissances.*  
 27 avril Allias (Auguste), au Pont-neuf.  
 27 — Claudel (Julie), rue Bouscarrat.  
 28 — Parayènes (Jean), rue Fénelon.  
 28 — Fourastié (M.-M.), à Péchagal.  
 30 — du Tillet (C.-G.-R.), boulevard Sud.  
*Mariages.*  
 29 avril Troussel (Jean), maçon, et Arbouis (M.)  
*Décès.*  
 27 avril Claudel (Julie), rue Bouscarrat.  
 28 — Séval (F.), cultiv. 70 ans, rue Impériale.  
 28 — Denugues (F.) horlog. 67 ans rue Henri IV.  
 28 — Delmas (L.) serrurier, 19 ans rue St-James.  
 29 — Moncoutié (M.), 73 ans, rue Labarre.  
 29 — Bonnassie (C.), rue du Coin-de-Lastié.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 28 avril 1867.  
 9 versements dont 1 nouveau 1,310 »  
 6 remboursements dont 1 pour solde 943 93  
 Pour la chronique locale : A. Laytou

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :  
 Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance.  
 S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;

Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Faits Divers

Il existe à Strasbourg une société dite des loyers; née d'hier, pour ainsi dire, elle compte près de mille sociétaires. Elle est dirigée par une commission qui recueille dans une caisse commune les deniers que viennent apporter les membres participants, à mesure de leurs économies, et chaque semaine autant que possible, et qui doivent servir à la fin du trimestre à payer leur loyer.

L'intérêt de cet argent sert encore à payer des assurances collectives pour les mobiliers des mêmes membres participants, et les versements des membres honoraires fournissent l'argent de primes que l'on distribue trimestriellement aux membres les plus exacts à apporter leurs économies, et aussi de primes d'honneur distribuées, à la fin de l'année, aux sociétaires qui ont le mieux entretenu leur logement.

*La Rose d'or.* — Le 31 mars dernier, 4<sup>e</sup> dimanche du carême, Pie IX, dit *l'Union de l'Ouest*, a béni la *Rose d'or* que chaque année, vers la même époque, selon la coutume établie depuis un temps immémorial à la cour pontificale, le pape envoie à un prince régnant ou à une princesse régnante que Sa Sainteté daigne choisir.

Dans l'origine, la rose consistait en une fleur faite d'or, teinte en rouge, pour imiter la couleur naturelle de la rose. On cessa de teindre la fleur, lorsqu'on eut adopté l'usage de fixer au milieu un rubis pour lui donner un

plus haut prix, enfin on cessa également de l'orner de pierres fines, mais on y ajouta des branches, des épinettes et même plusieurs autres roses, le tout en or massif. Au centre de la fleur principale se trouvait une petite capsule destinée à contenir des parfums. Cette forme a été conservée jusqu'à nos jours.

La valeur de ce don précieux a varié selon la munificence des papes ou les circonstances économiques du temps. En 1650, la rose d'or coûta 500 scudi d'or ou environ 4,125 francs. Sous Alexandre VII, on en fit une évaluée à 1,200 scudi et un autre 800 scudi. Celle que Clément IX envoya à la reine et au dauphin de France fut estimée à 1,600 scudi : elle pesait huit livres d'or et était ornée d'un gros saphir; le travail en était merveilleux et n'avait pas coûté moins de 300 scudi. Aujourd'hui la cour de Rome a fixé la valeur de la rose d'or à 2,000 scudi. L'exécution en est toujours confiée au plus habile orfèvre, qui s'en fait un titre de gloire.

Dernières Nouvelles.

On écrit de Luxembourg, à l'Opinion nationale :

Luxembourg, 30 avril.  
 Des transports de poudre ont eu lieu hier, toute la journée, à partir de six heures du matin. On a pu s'en convaincre de visu. Le mouvement était très actif et presque incessant. Trois cents hommes environ sont employés à ce travail. Les barils sont portés par deux soldats, au moyen d'une espèce de brancard.

On a, d'ailleurs, remarqué une certaine animation parmi l'élément militaire. On sort beaucoup d'effets d'habillement et d'équipement des magasins pour les porter dans les casernes. Il paraît que l'on transfère des lits dans tous les forts.

D'autre part, on dit que l'autorité prussienne a demandé des ouvriers maçons et terrassiers pour reprendre les travaux de la forteresse. Il en est même arrivé d'Allemagne.

Un bruit qui revient avec une grande persistance, c'est que, depuis quelques jours, il arrive secrètement chaque nuit de petits détachements de soldats prussiens qui seraient dirigés sur les forts au lieu d'entrer en ville. On remarque qu'il y a effectivement plus de militaires que de coutume dans les rues. L'on a déjà garni un certain nombre d'embrasures de canons de gros calibre.

Dès ce moment, l'anxiété est au comble. En présence des mouvements de la garnison et d'une foule d'indices qui semblent annoncer une crise prochaine, ceux des habitants qui ne se soucient pas de subir les rigueurs d'un siège songent à faire leurs préparatifs de départ. L'air abattu des bourgeois contraste avec l'activité et l'animation des soldats. Il y a peu de jours, la ville avait un tout autre aspect. — A. Malespine.

AVIS

Une personne sérieuse et bien posée désire occuper un poste de Greffier, soit de Tribunal de commerce, soit de Justice de paix, n'importe le canton. Il achèterait les Immeubles du Greffier cédant, jusqu'à concurrence de 40,000 francs.

S'adresser au bureau du Journal du Lot.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de M<sup>e</sup> BRUNY, avoué, à Gourdon.

Le 7 mai, 1867, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à la vente des immeubles de Joseph Lavergne, de Lavercaillère. Mise à prix : 3,850 fr.

(Extrait du *Gourdonnais*, n<sup>o</sup> 1043).

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

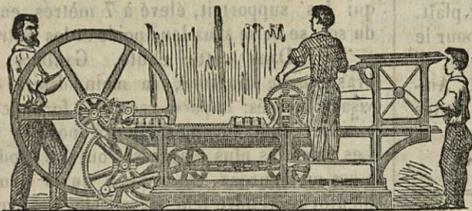
SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

A. LAYTOU

A CAHORS

6, RUE DE LA MAIRIE, 6



L'UNIVERSELLE

Presse MARINONI, pour l'impression DES TRAVAUX DE LUXE

Cette Maison se charge d'exécuter avec un grand soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai

L'INDISPENSABLE

Presse MARINONI, pour l'impression DES TRAVAUX DE VILLE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labours — Mémoires — Brochures — Affiches  
 Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers  
 Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès  
 etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures  
 Livres — Registres avec réglure en tous sens  
 Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats  
 etc. — etc. — etc.

JOURNAL DU LOT. — Abonnements : Un an, 16 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

BIBLIOGRAPHIE.

EN-VENTE A LA LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie  
 Boulevard Saint-Germain, 77, à Paris.

PARIS-DIAMANT ILLUSTRÉ

NOUVEAU GUIDE DE L'ÉTRANGER  
 POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867  
 PAR ADOLPHE JOANNE

Ce guide est une véritable merveille au triple point de vue de la typographie, de l'abondance et de l'exactitude des renseignements et des illustrations, tout en restant une merveille de bon marché.

En effet, il ne coûte que deux francs, et c'est un volume in-32 de 400 pages de texte à deux colonnes, illustré de 127 vignettes dessinées et gravées par les premiers artistes, et orné d'un plan de Paris très-net et très-

complet renfermé dans une poche de son élégant cartilage. Il prend le voyageur à son arrivée à Paris, lui donne tous les moyens de s'installer, l'arme de toute l'expérience désirable et lui décrit ensuite à l'aide du texte et du dessin, dans tous ses détails, la ville immense, Paris. Sa taille permet qu'on le place dans une poche comme un portefeuille. Ce sera le compagnon indispensable pour tous ceux qui veulent bien voir et bien connaître Paris.

En vente à la même Librairie :

PARIS ILLUSTRÉ

1 vol. in-18 Jésus, contenant 440 gravures et 8 plans, broché, 10 fr., relié, 11 francs.

ENVIRONS DE PARIS ILLUSTRÉS

1 vol. in-18 Jésus, 220 vignettes et 8 plans, relié, 8 francs.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi.  
 Arrivée à Cahors : 6 heures soir.

Une des branches les plus intéressantes de la SCIENCE MÉDICALE MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE

Les trois ouvrages du D<sup>r</sup> JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale:  
 1<sup>o</sup> Traité des Maladies des Voies urinaires de l'homme; 1<sup>er</sup> édit., 1 vol. de 1000 pages, enrichi de 304 fig. anatomiques.  
 2<sup>o</sup> Traité d'Épuisement prématuré; quatrième édition, 1 volume de 626 pages.  
 3<sup>o</sup> Traité des Maladies des Femmes; 1 volume de 700 pages, enrichi de 180 figures d'anatomie.  
 Chaque ouvrage, 5 fr.; poste, 6 fr. double enveloppe. Chez l'auteur, D<sup>r</sup> JOZAN, 182, rue Rivoli; ANIERE, édit., 4, rue Dupuytren, et les princip. libraires. Avec ces ouvrages les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes indiqués chez leur pharm. — Consult. de midi à 2 h., et par corresp. (Aff.)

A VENDRE  
 OU A LOUER  
 LE CAFÉ DU COMMERCE  
 A Luzech (Lot), sur le Canal  
 Maison et Etablissement. — Clientèle excellente. — Aménagement complet, avec BILLARD.  
 S'adresser à M. Alibert, aîné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement.

TONIQUE  
 STOMACHIQUE  
 APÉRITIF  
 FÉBRIFUGE  
**VIN DE BELLINI**  
 Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo  
 ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc.  
 Voir la notice et les appréciations de l'Abéille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.  
 ENTREPOS PRINCIPAUX :  
 Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice J. Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7  
 Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies  
 A Cahors, Pharmacie VINEL